



MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ

JUIN 2023
LE GROUPEMENT REMPART ILE-DE-FRANCE

AUTORISATION

Je soussigné, Didier MANSON, maire, autorise le Groupement REMPART Île-de-France à présenter la demande d'autorisation et à exécuter les travaux de la poterne/ porte à pont-levis du donjon.

Fait à CROUY-SUR-OURCQ,
Le 21 juin 2023,
Le Maire, Didier MANSON

